



→ Atelier Thématique

Eco construction

**Jeudi 15 mai de 8h00 à 10h00
chez ATMO Poitou-Charentes.**



1. Présentation de la démarche d'éco-construction par le Cluster Ecohabitat.

Merci à David Sinnasse, Ingénieur R&D au sein du Cluster Eco-habitat de Poitou Charentes, pour son intervention qui nous a permis de mieux comprendre les enjeux et les principes de la construction écologique ainsi que les moyens de mise en œuvre dans nos entreprises. La présentation est annexée en pièce jointe.



Points à retenir :

La RT 2012 : un engagement fort du Grenelle de l'environnement

Depuis le 1^{er} Janvier 2013 tous les nouveaux bâtiments doivent répondre à la réglementation thermique 2012 qui reprend comme base les obligations de performance du label BBC (bâtiment basse consommation) :

Conformément à l'article 4 de la loi Grenelle 1, la RT 2012 a pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs à un maximum de 50 kWhEP/(m²/an) en moyenne, tout en suscitant :

- une évolution technologique et industrielle significative pour toutes les filières du bâti et des équipements,
- un très bon niveau de qualité énergétique du bâti, indépendamment du choix de système énergétique,
- un équilibre technique et économique entre les énergies utilisées pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.





La réglementation thermique 2012 est avant tout une réglementation d'objectifs et comporte 3 exigences de résultats : besoin bioclimatique, consommation d'énergie primaire et le confort en été.

Les principes de la construction écologique

L'Ecoconstruction se décline selon différents axes :

- **Energie** : Consommer le moins d'énergie possible (isolation, orientation, exposition) et utiliser les énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie...)
- **Confort** : Obtenir par le choix des matériaux un confort acoustique et thermique optimum
- **Ressources** : Utiliser des matériaux locaux, plus naturels, plus respectueux de l'environnement (Analyse du cycle de vie et fiches de données environnementales et sanitaires)
- **Santé** : Obtenir un habitat sain offrant une excellente qualité de l'air intérieur
- **Pollution** : Avoir un bilan de gaz à effet de serre minimum et éviter les différents polluants dans l'habitat

Les labels de l'habitat écologique

- Environnementaux
 - Haute qualité environnementale (HQE)
 - BREAM
 - LEED
 - CASBEEEn France : Habitat & Environnement dans le logement social notamment
- Energétiques
 - RT 2012 : C'est réglementaire!
 - Labels réglementaires Haute performance énergétique et THPE
 - PassivHaus
 - Minergie





Les enjeux de la construction écologique



Définition d'un écomatériau

- Impact environnemental limité
- Pas d'impact sur la santé
- Confort
- Développement économique local

Différentes filières sont entrain de se créer afin d'ouvrir une alternative aux matériaux industriels : fibre de bois, ouate de cellulose, textile recyclé, chanvre, lin, paille, liège, laine de mouton



La conception bioclimatique



La réhabilitation écologique des bâtiments

Plusieurs sites sont à votre disposition pour vous aider dans votre projet :

→ <http://www.ecorecover.tv/>

→ <http://renovation-info-service.gouv.fr/>

Les aides financières aux travaux :

- PTZ
- Crédits d'impôts
- Primes
- Au diagnostic
- Aux travaux

Voir aussi : Le fonds régional d'excellence environnementale de la Région Poitou-Charentes sur les aides aux économies d'énergies !



Un grand merci à l'équipe d'ATMO Poitou Charentes pour leur accueil lors de cet atelier.



Participants

Alexandre Pétrozzi	Biotop
Jean-Marc Lebreton	Galva Atlantique
Anne-Laure Augéard	Atelier du Végétal
Adrien Jamin	Atelier du végétal
Christelle Bellanger	ATMO Poitou-Charentes
Corinne Bégué	Cabinet IDP
Jessica Hu	Agentis
Nathalie Lucas	Dufour Yacht
Alain Gazeau	ATMO PC
David Sinnasse	Cluster Eco-Habitat

Prochain Atelier Biotop



Date : Mercredi 18 juin 2014
Horaires : de 8h00 à 10h00.
Thématique : **SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**
Lieu : Plateforme courrier de la Poste

Contact :

Alexandre Petrozzi
Animateur
→ 06 23 15 56 40
contact@clubperigny.com

